



Assemblée générale

Distr. générale
5 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 137 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2020

Projet de budget-programme pour 2020

Titre XI Dépenses d'équipement

Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Ressources nécessaires**	3
Vue d'ensemble des ressources	3
A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	7
1. Siège	7
2. Office des Nations Unies à Genève	7
3. Office des Nations Unies à Vienne	8
4. Office des Nations Unies à Nairobi	9
5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	9
6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	10
7. Commission économique pour l'Afrique	10
8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	11
B. Réseau institutionnel	11

* [A/74/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Vue d'ensemble

- 33.1 Les ressources nécessaires pour couvrir le coût des projets d'équipement, à savoir les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et les gros travaux d'entretien à exécuter dans les principaux immeubles appartenant à l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier, sont décrites dans le présent chapitre. Ces travaux englobent la modernisation des installations et des bâtiments existants. Les crédits demandés sont regroupés dans le présent chapitre afin de garantir une approche coordonnée et systématique de la gestion des installations, des gros travaux d'entretien et des travaux de construction ainsi que des travaux liés aux infrastructures informatiques et aux infrastructures de communication. Aucune ressource n'est prévue dans le présent chapitre pour financer les dépenses relatives aux postes et les dépenses connexes concernant l'administration et la gestion des activités prévues ici ; ces coûts sont présentés dans les chapitres du projet de budget-programme pour 2020 concernant le Siège de l'ONU, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Office des Nations Unies à Nairobi, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), à l'exception des emplois de personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui ont été approuvés par l'Assemblée générale aux fins de projets d'équipement spécifiques limités dans le temps.
- 33.2 Les critères utilisés pour classer les travaux à exécuter dans la catégorie des travaux de transformation et d'amélioration des locaux ou dans celle des gros travaux d'entretien sont ceux retenus dans les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) pour la gestion des biens, à savoir :
- Les projets structurels à forte intensité de capital qui auraient pour effet de modifier ou d'améliorer notablement des installations ou des infrastructures informatiques entrent dans la catégorie des travaux de transformation et d'amélioration ;
 - Les projets ayant pour objet de réparer ou de remplacer des installations (par exemple chauffage, ventilation et climatisation) ou des systèmes (systèmes électriques, systèmes informatiques et dispositifs de sécurité) ou d'en accroître la valeur ou la durée d'utilité entrent dans celle des gros travaux d'entretien.
- 33.3 Les activités à financer au moyen des ressources prévues au présent chapitre ont été examinées au regard des critères susmentionnés. Il est apparu que certaines activités ne satisfaisaient pas aux critères et relevaient de l'entretien courant et il est donc proposé de transférer les ressources correspondant à ces activités aux chapitres pertinents du projet de budget-programme pour 2020, tel qu'indiqué au paragraphe 33.14.
- 33.4 La majorité des projets dont il est question dans la partie du chapitre 33 consacrée aux gros travaux d'entretien ont un caractère récurrent et ont pour le but de maintenir les bâtiments en bon état et de garantir la robustesse des installations et des infrastructures informatiques, afin d'atténuer le risque d'interruption des services opérationnels. À l'inverse, les travaux de transformation et d'amélioration sont généralement des projets ponctuels et non récurrents qui peuvent, du fait de leur ampleur et de leur complexité, s'étaler sur plusieurs exercices biennaux (projets pluriannuels).
- 33.5 Au Siège, les projets proposés dans le présent chapitre relèvent selon le cas de la Division de l'administration (New York) du Département de l'appui opérationnel ou du Bureau de l'informatique et des communications. Les services administratifs de Genève, de Vienne et de Nairobi et ceux des commissions régionales exécutent, dans leurs domaines de compétence respectifs, les projets relevant du présent chapitre et administrent les ressources correspondantes. Les projets liés à la sûreté et à la sécurité des locaux des Nations Unies dans tous les grands lieux d'affectation seront exécutés en étroite coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité.
- 33.6 Conformément à la résolution [72/266 B](#) de l'Assemblée générale, le Service de la politique de gestion mondiale des biens (qui relève de la Division des finances des missions du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget au Département des stratégies et politiques

de gestion et de la conformité) dispense aux bureaux hors Siège et aux commissions régionales les orientations, l'appui et les conseils techniques dont ils ont besoin pour planifier, gérer et suivre leurs grands projets de construction.

- 33.7 Dans son dernier rapport sur l'examen stratégique des biens immobiliers (A/72/393), le Secrétaire général a fait le point sur le programme d'investissement patrimonial qui avait été initialement présenté dans son rapport précédent (A/70/697) et mis à jour la liste des projets d'investissement à court terme devant être entrepris par l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Nairobi, la CEA, la CESAP et la CEPALC. Conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe XI.17 de son rapport A/70/7, recommandation approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247 et selon laquelle il n'y a pas lieu d'inclure dans le projet de budget-programme les montants préliminaires des ressources afférentes aux projets recensés dans l'examen stratégique des biens, les ressources nécessaires au financement de tels projets, y compris au financement des équipes de gestion de projets au titre de chapitres du budget autres que le chapitre 33, ne figurent pas dans le projet de budget-programme pour 2020. Les ressources afférentes à ces grands projets de construction (le plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi, la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA, le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP et la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC) – et aux équipes de gestion de projet – qui seront demandées pour 2020 feront l'objet de rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-quatrième session.
- 33.8 Dans le cadre de l'élaboration du projet de budget-programme pour 2020, le Service de la politique de gestion mondiale des biens a passé en revue les activités à financer au titre du chapitre 33, pour tous les bureaux hors Siège et pour les commissions régionales, et donné, selon que de besoin, des indications et des conseils techniques afin de veiller à ce que la planification des projets soit conforme aux politiques et pratiques établies concernant les biens de l'Organisation et leur bonne administration.
- 33.9 Le Bureau de l'informatique et des communications dirige centralement l'élaboration et l'application, dans l'ensemble de l'Organisation, de stratégies et de normes relatives à l'informatique et aux communications et il s'assure de la bonne utilisation des crédits affectés à la modernisation des systèmes et à l'amélioration des services informatiques et des services de communication. Il définit les grandes orientations stratégiques et met des progiciels intégrés et des infrastructures à la disposition des utilisateurs, en vue de garantir la cohérence et la coordination. Il administre ainsi, au niveau central, les projets de modernisation des infrastructures de réseau dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, dans le cadre du projet portant sur le réseau institutionnel, qui vise à standardiser le matériel et à appliquer les mêmes normes de fonctionnalité, de qualité et de fiabilité à l'ensemble des réseaux de l'Organisation.

Ressources nécessaires

Vue d'ensemble des ressources

- 33.10 Les ressources demandées pour 2020 au titre du présent chapitre s'élèvent à 16 187 400 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui représente une diminution nette de 56 817 200 dollars (77,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2019. La variation des ressources demandées découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) d'autres changements, comme expliqué ci-après.
- 33.11 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans le tableau 33.1.

Titre XI Dépenses d'équipement

Tableau 33.1

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	2020 (prévisions après actualisation des coûts)	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien										
1. Siège										
Transformation et amélioration des locaux	1 611,4	1 911,2	–	–	(257,1)	(257,1)	(13,5)	1 654,1	26,5	1 680,6
Gros travaux d'entretien	4 349,3	5 107,9	–	–	(2 267,9)	(2 267,9)	(44,4)	2 840,0	45,4	2 885,4
Total partiel	5 960,7	7 019,1	–	–	(2 525,0)	(2 525,0)	(36,0)	4 494,1	71,9	4 566,0
2. Genève										
Transformation et amélioration des locaux	18 345,3	33 240,2	(31 809,8)	–	–	(31 809,8)	(95,7)	1 430,4	21,5	1 451,9
Gros travaux d'entretien	1 841,4	4 346,8	–	–	(3 330,1)	(3 330,1)	(76,6)	1 016,7	15,3	1 032,0
Total partiel	20 186,7	37 587,0	(31 809,8)	–	(3 330,1)	(35 139,9)	(93,5)	2 447,1	36,8	2 483,9
3. Vienne										
Transformation et amélioration des locaux	228,5	671,7	–	–	(93,3)	(93,3)	(13,9)	578,4	9,8	588,2
Gros travaux d'entretien	614,7	581,5	–	–	93,3	93,3	16,0	674,8	11,5	686,3
Total partiel	843,2	1 253,2	–	–	–	–	–	1 253,2	21,3	1 274,5
4. Nairobi										
Transformation et amélioration des locaux	1 258,5	7 292,4	(5 829,4)	–	(500,0)	(6 329,4)	(86,8)	963,0	62,6	1 025,6
Gros travaux d'entretien	1 291,7	1 171,3	–	–	(1 021,3)	(1 021,3)	(87,2)	150,0	9,8	159,8
Total partiel	2 550,2	8 463,7	(5 829,4)	–	(1 521,3)	(7 350,7)	(86,8)	1 113,0	72,4	1 185,4
5. CESAP										
Transformation et amélioration des locaux	2 705,3	3 938,5	(3 419,0)	–	54,9	(3 364,1)	(85,4)	574,4	8,1	582,5
Gros travaux d'entretien	1 022,5	514,9	–	–	(54,9)	(54,9)	(10,7)	460,0	6,4	466,4
Total partiel	3 727,8	4 453,4	(3 419,0)	–	–	(3 419,0)	(76,8)	1 034,4	14,5	1 048,9
6. CEPALC										
Transformation et amélioration des locaux	481,3	1 074,0	(445,0)	–	–	(445,0)	(41,4)	629,0	16,4	645,4
Gros travaux d'entretien	145,5	440,6	–	–	–	–	–	440,6	11,5	452,1
Total partiel	626,8	1 514,6	(445,0)	–	–	(445,0)	(29,4)	1 069,6	27,9	1 097,5

Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

	Changements						2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	2020 (prévisions après actualisation des coûts)			
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage					
7. CEA											
Transformation et amélioration des locaux	37,8	9 274,3	(7 937,6)	–	–	(7 937,6)	(85,6)	1 336,7	93,6	1 430,3	
Gros travaux d'entretien	250,3	106,3	–	–	–	–	–	106,3	7,4	113,7	
Total partiel	288,1	9 380,6	(7 937,6)	–	–	(7 937,6)	(84,6)	1 443,0	101,0	1 544,0	
8. CESAO											
Transformation et amélioration des locaux	257,6	256,4	–	–	–	–	–	256,4	9,3	265,7	
B. Réseau institutionnel											
	1 798,3	3 076,6	–	–	–	–	–	3 076,6	49,2	3 125,8	
Total	36 239,4	73 004,6	(49 440,8)	–	–	(7 376,4)	(56 817,2)	(77,8)	16 187,4	404,3	16 591,7

Ajustements techniques

33.12 La baisse des ressources demandées (49 440 800 dollars) s'explique par la non-reconduction, pour les raisons exposées au paragraphe 33.7, de dépenses non renouvelables approuvées pour 2019 par l'Assemblée générale dans sa résolution [73/279](#) relatives : a) au plan stratégique patrimonial à l'Office des Nations Unies à Genève (31 809 800 dollars) ; b) au remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi (5 829 400 dollars) ; c) au projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, à Bangkok (3 419 000 dollars) ; d) à la rénovation du bâtiment nord au siège de la CEPALC, à Santiago (445 000 dollars) ; e) à la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA (7 937 600 dollars).

Autres changements

33.13 Les ressources prévues au chapitre 33 sont affectées différemment d'un exercice à un autre, car seule une partie des activités auxquelles elles sont consacrées donne lieu à des dépenses renouvelables, le reste consistant en des projets de travaux d'équipement nouveaux ou pluriannuels. Il est tenu compte dans tout nouveau projet de budget-programme du fait que certaines activités ponctuelles s'achèvent et que de nouvelles démarrent. Les projets qu'il est proposé de financer au titre du présent chapitre sont fondés sur les besoins essentiels recensés pour l'exercice budgétaire et il est procédé à un rééquilibrage des ressources entre les lieux d'affectation.

33.14 La baisse de 7 376 400 dollars s'explique comme suit :

- a) Au Siège, une diminution de 2 525 000 dollars due à :
 - i) Une baisse de 4 600 000 dollars tenant au transfert de ressources liées aux activités d'entretien courant du chapitre 33 à d'autres chapitres, dont 3 831 800 dollars réaffectés au chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel) pour les installations et 768 200 dollars réaffectés au chapitre 29C (Bureau de l'informatique et des communications) pour le matériel de diffusion, les installations de conférence et les dispositifs de sûreté et de sécurité, comme expliqué au paragraphe 33.3 ;
 - ii) Une augmentation de 2 075 000 dollars tenant à la redistribution des ressources entre les lieux d'affectation sur la base des besoins essentiels, comme expliqué au paragraphe 33.13 ;

Titre XI Dépenses d'équipement

- b) À l'Office des Nations Unies à Genève, une diminution de 3 330 100 dollars due à :
- i) Une baisse de 1 755 100 dollars tenant au transfert de ressources consacrées à l'entretien courant des dispositifs de sûreté et de sécurité au chapitre 29E [Administration (Genève)] ;
 - ii) Une baisse de 1 575 000 dollars tenant à la redistribution des ressources entre les lieux d'affectation sur la base des besoins essentiels ;
- c) À l'Office des Nations Unies à Nairobi, une diminution de 1 521 300 dollars due à :
- i) Une baisse de 1 021 300 dollars tenant au transfert de ressources consacrées à l'entretien courant des installations et des dispositifs de sûreté et de sécurité au chapitre 29G [Administration (Nairobi)] ;
 - ii) Une baisse de 500 000 dollars tenant à la redistribution des ressources entre les lieux d'affectation sur la base des besoins essentiels.

33.15 En outre, à l'Office des Nations Unies à Vienne et à la CESAP, la baisse au titre des travaux de transformation et d'amélioration des locaux est entièrement contrebalancée par une augmentation équivalente au titre des gros travaux d'entretien, d'où l'absence de variation du montant total des ressources demandées pour ces lieux d'affectation. Concernant la CEPALC, la CEA et la CESAO, les montants proposés sont les mêmes que ceux qui avaient été approuvés pour 2019.

Nature des activités proposées

33.16 Les ressources demandées au titre des projets de transformation ou d'amélioration de locaux et de gros travaux d'entretien sont présentées dans le tableau 33.2, une distinction étant établie entre : a) les projets reportés d'exercices antérieurs ; b) les projets échelonnés sur plusieurs années ; c) les activités nouvelles ; d) les activités à caractère récurrent. Ce classement en sous-catégories permet de distinguer les différents projets en fonction de leur nature et de leur durée.

Tableau 33.2

Nature des projets proposés pour 2020, par lieu d'affectation (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Siège</i>	<i>Genève</i>	<i>Vienne</i>	<i>Nairobi</i>	<i>CESAP</i>	<i>CEPALC</i>	<i>CEA</i>	<i>CESAO</i>	<i>Réseau institutionnel</i>	<i>Total</i>
Projets reportés d'exercices antérieurs	–	–	–	–	460,0	–	–	–	–	460,0
Projets échelonnés sur plusieurs années	979,1	1 590,3	–	773,0	212,1	209,0	1 080,7	–	–	4 844,2
Activités nouvelles	3 455,0	679,1	–	60,0	362,3	645,0	256,0	–	–	5 457,4
Activités à caractère récurrent	60,0	177,7	1 253,2	280,0	–	215,6	106,3	256,4	3 076,6	5 425,8
Total	4 494,1	2 447,1	1 253,2	1 113,0	1 034,4	1 069,6	1 443,0	256,4	3 076,6	16 187,4

33.17 Comme le montre le tableau 33.2, les activités nouvelles représentent 33,7 % (5 457 400 dollars) du montant total des prévisions de dépenses pour 2020, les activités à caractère récurrent 33,5 % (5 425 800 dollars), la poursuite de projets pluriannuels 29,9 % (4 844 200 dollars) et les projets reportés d'exercices antérieurs 2,8 % (460 000 dollars).

A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

1. Siège

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 494 100 dollars

33.18 Le montant total de 4 494 100 dollars comprend 1 654 100 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 2 840 000 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.19 Le montant de 1 654 100 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	439 100
b) Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	1 215 000
Total	1 654 100

33.20 Le montant de 2 840 000 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

c) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	2 840 000
Total	2 840 000

2. Office des Nations Unies à Genève

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 447 100 dollars

33.21 Le montant total de 2 447 100 dollars comprend 1 430 400 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 1 016 700 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.22 Les travaux à financer en 2020 ont été choisis de manière stratégique et en étroite consultation avec l'équipe chargée du plan stratégique patrimonial, de sorte qu'ils n'aient pas à être refaits à cause de ce plan et qu'ils répondent aux besoins essentiels du Palais des Nations pendant la durée de la rénovation. Il a été tenu compte, pour ce faire, des problèmes majeurs que posaient l'entretien et du fait qu'il fallait :

- a) préserver la santé et veiller à la sécurité des représentants, des membres du personnel, des fournisseurs et des visiteurs dans le Palais des Nations ;
- b) assurer la continuité des opérations, maintenir les bâtiments annexes en état de fonctionner et réduire le risque de défaillance des installations et de fermeture des bureaux et des salles de réunion au cours de l'exécution du plan stratégique patrimonial ;
- c) investir de manière adéquate dans l'entretien régulier des infrastructures actuelles dans les locaux qui ne sont pas concernés par le plan stratégique patrimonial ;
- d) optimiser l'utilisation des bureaux dans les bâtiments annexes afin de pouvoir héberger un plus grand nombre d'entités dans les bâtiments du Palais et de réduire les dépenses de fonctionnement.

Titre XI Dépenses d'équipement

- 33.23 Le montant de 1 430 400 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	751 300
b) Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	679 100
Total	1 430 400

- 33.24 Le montant de 1 016 700 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

c) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	1 016 700
Total	1 016 700

3. Office des Nations Unies à Vienne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 253 200 dollars

- 33.25 Le montant total de 1 253 200 dollars comprend 578 400 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 674 800 dollars pour les gros travaux d'entretien.
- 33.26 Les ressources demandées pour 2020 représentent la part de l'Office des Nations Unies à Vienne dans le financement de l'amélioration et de l'entretien du Centre international de Vienne, qui est administré par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel dans le cadre d'un accord de partage des coûts des gros travaux d'entretien conclu entre les organisations ayant leur siège au Centre et le Gouvernement hôte. Le montant demandé est calculé sur la base de la part actuellement à la charge de l'Office, soit 22,758 % de l'ensemble des dépenses liées à la transformation et à l'amélioration des locaux et aux gros travaux d'entretien. Ce pourcentage est calculé au moyen d'une formule composite qui tient compte de l'espace utilisé par chacune des quatre organisations, ainsi que de leurs effectifs et de leur charge de travail.
- 33.27 Le montant de 578 400 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira la contribution de l'Office au Fonds de gestion des bâtiments communs, en vertu de l'accord conclu entre les organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne. Il correspond aux dépenses suivantes :

(En dollars des États-Unis)

Amélioration des installations et des infrastructures (part à la charge de l'Office)	578 400
Total	578 400

- 33.28 Le montant de 674 800 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira la contribution versée par l'Office au Fonds commun pour le financement des réparations et remplacements importants, en vertu de l'accord conclu entre le Gouvernement hôte et les organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne. Il correspond aux dépenses suivantes :

(En dollars des États-Unis)

Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures (part à la charge de l'Office)	674 800
Total	674 800

4. Office des Nations Unies à Nairobi

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 113 000 dollars

33.29 Le montant total de 1 113 000 dollars comprend 963 000 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 150 000 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.30 Le montant de 963 000 dollars demandé pour la transformation et l'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	783 000
b) Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	180 000
Total	963 000

33.31 Le montant de 150 000 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

c) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	90 000
d) Gros travaux d'entretien des dispositifs de sûreté et de sécurité	60 000
Total	150 000

5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 034 400 dollars

33.32 Le montant total de 1 034 400 dollars comprend 574 400 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 460 000 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.33 Le montant de 574 400 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	362 300
b) Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	212 100
Total	574 400

Titre XI **Dépenses d'équipement**

33.34 Le montant de 460 000 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

c) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	460 000
Total	460 000

6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 069 600 dollars

33.35 Le montant total de 1 069 600 dollars comprend 629 000 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 440 600 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.36 Le montant de 629 000 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	629 000
Total	629 000

33.37 Le montant de 440 600 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

b) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	245 000
c) Gros travaux d'entretien des dispositifs de sûreté et de sécurité	195 600
Total	440 600

7. Commission économique pour l'Afrique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 443 000 dollars

33.38 Le montant total de 1 443 000 dollars comprend 1 336 700 dollars pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux et 106 300 dollars pour les gros travaux d'entretien.

33.39 Le montant de 1 336 700 dollars demandé pour les travaux de transformation et d'amélioration des locaux couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des installations et des infrastructures	1 336 700
Total	1 336 700

- 33.40 Le montant de 106 300 dollars demandé pour les gros travaux d'entretien couvrira les dépenses ci-après :

(En dollars des États-Unis)

b) Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	106 300
Total	106 300

8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 256 400 dollars

- 33.41 Le montant de 256 400 dollars sera consacré en totalité aux travaux de transformation et d'amélioration des locaux et couvrira l'amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité mis en place dans le cadre du système normalisé de contrôle des accès.

(En dollars des États-Unis)

a) Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	256 400
Total	256 400

B. Réseau institutionnel

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 076 600 dollars

- 33.42 Le projet de réseau institutionnel est géré par le Bureau de l'informatique et des communications. Les achats de matériel, tel que des commutateurs et routeurs standard, sont regroupés autant que possible afin d'obtenir des prix de gros et le matériel est installé dans tous les lieux d'affectation de sorte que le réseau local soit conforme aux normes en vigueur au Siège.

- 33.43 À la suite d'une étude menée par le Bureau de l'informatique et des communications sur l'état des infrastructures de réseau et la configuration technique à mettre en place au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, des crédits d'un montant de 3 076 600 dollars sont demandés pour 2020 afin de financer les activités à caractère récurrent relatives au réseau institutionnel. Ce montant se décompose comme suit :

- Un montant de 917 200 dollars qui servira à moderniser l'infrastructure du réseau (remplacement du matériel obsolète et en fin de vie), dont 800 000 dollars pour les bureaux hors Siège et les commissions régionales et 117 200 dollars pour le Siège ;
- Un montant de 1 525 300 dollars au titre du contrat de maintenance couvrant le Siège, les bureaux hors Siège et les commissions régionales. Le Bureau a élargi la portée du contrat pour qu'il couvre l'ensemble des bureaux hors Siège et des commissions régionales et négocié un rabais de 55 %. Ce contrat concerne tout le matériel réseau et téléphonique et garantit le même niveau de service à tous les lieux d'affectation, ce qui est de plus en plus important au vu des besoins liés aux progiciels ;
- Un montant de 634 100 dollars pour la maintenance et le renouvellement des applications pare-feu Check Point dans les bureaux hors Siège et les commissions régionales (156 300 dollars) et au Siège (477 800 dollars). Le réseau institutionnel étant de plus en plus utilisé, l'Organisation doit veiller à ce que ses pare-feu soient à jour afin de mettre l'ensemble de son réseau à l'abri des attaques et des pertes de données.